

FONCTIONNEMENT

Pour qui ?

Gestionnaires de plans d'eaux et de ports à sec qui hébergent des navires de plaisance, quel que soit le statut du gestionnaire, quel que soit le statut du plan d'eau ou celui du terreplein.

Pourquoi ?

Avoir toutes les informations et les guides techniques nécessaires à la bonne gestion portuaire.

Bénéficier du transfert d'expériences du réseau des ports de plaisance.

Défendre l'intérêt des ports de plaisance et contribuer à l'outil législatif par son intermédiaire.



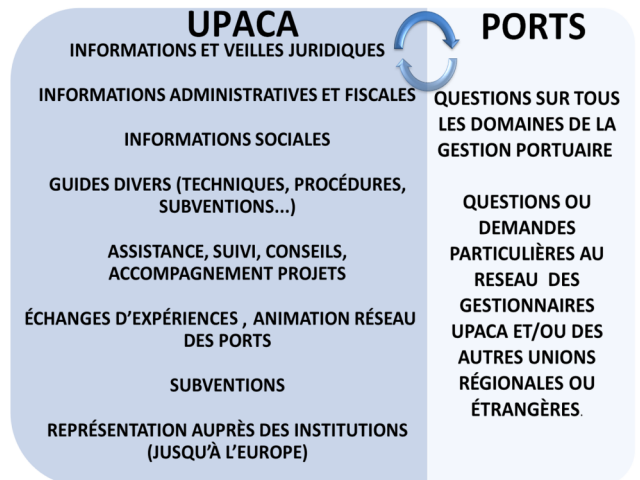
Bénéficier de rencontres et d'échanges entre professionnels des ports de plaisance régionaux, nationaux et européens.

Créer en commun des outils de gestion portuaire nationaux et régionaux.

Appartenir au réseau des ports de plaisance régional, national, européen.

« L'UPACA accompagne au quotidien 147 ports de plaisance des Saintes-Maries de la Mer à Menton en passant par Monaco et le Lac de Serre-Ponçon »

Comment ?



ACTIONS

Gestion des ports

Garanties d'usage

Note Juridique et Groupe de travail

Procédure AOT

Journées de formation
Guides

Poids socio-économique du nautisme

Étude prospective avec la Région Sud

Plongée dans les ports de plaisance

Travaux avec la Direction du Travail pour adaptation des modalités du travail hyperbare au port de plaisance.
Groupe de travail

Nouveaux usages de la plaisance

Guides encadrement des pratiques

Dragage

Appel à projets et Guides

Autres sujets

Informations COVID-19

Convention collective

Marchés publics

Écomobilité

Transition énergétique des ports

Enjeux et réglementation mouillage

Bateaux de servitude (immatriculation)

Accessibilité des PMR

Navires abandonnés/épaves maritimes

Procédure déchéance de propriété

Attributions des places à flots

Signaux pyrotechniques périmés

Filière déconstruction des navires

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Désimperméabilisation et végétalisation

RGPD

Prévention de la légionellose

Plan de relance

(...)



ZOOM SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de l'UPACA est composé de 14 ports de plaisance dont chacun nomme un représentant. Bénévoles, ils apportent une vision opérationnelle primordiale. Riche de la diversité de l'ensemble des ports de notre secteur géographique avec une représentation des ports de toute taille et de toute gestion, il se réunit à minima 4 fois par an. Il agit dans l'intérêt général des adhérents et la mise en valeur des ports de plaisance.



Crédits : Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

Formations des personnels

Itinéraire de formation des personnels des ports de plaisance en Provence Alpes Côte d'Azur, négocié avec le CNFPT et l'OPCO Mobilité.

Exemples:

-> Formation Ports Propres

-> Formation Ports Propres Actifs en Biodiversité

-> Surveillant et auxiliaire de surveillance de port (CNFPT)

-> Journées techniques : droit, RH, marchés publics

Subventions

L'UPACA négocie avec les institutions des aides financières pour les ports de plaisance.

De 20 à 70 % : équipements Ports Propres et Ports Propres Actifs en Biodiversité, mise en accessibilité PMR des ports, travaux sur les cales de mise à l'eau, modernisation des équipements pour les pêcheurs (...). Un tableau récapitulatif est consultable www.upaca.com.

Accompagnement personnalisé pour le montage des dossiers de subventions.



Photo de groupe « Formation Ports Propres »



ASSOCIATIONS
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT

Vous trouverez dans ce document toutes les informations nécessaires à la constitution de votre dossier de demande de subvention : des informations pratiques, des fiches modèles ainsi que la liste des pièces à joindre à l'appui de votre demande. Pour toute information, le Service des subventions se tient à votre disposition au 04 91 54 80 et 04 88 73 60 06 ou par mail subventions.enligne@info-marsaiaud.fr.

« Plus de 1000 personnes ont suivi les modules de cet itinéraire de formation »

CRÉATIONS



Certifications environnementales

Certification Européenne Ports Propres (2011) & Certification Nationale Ports Propres Actifs en Biodiversité (2018).

Assistance technique personnalisée et conseils pour accompagner les ports dans les démarches vers ces 2 certifications (subventions, audit blanc...).

En 2019 et 2020, l'UPACA a créé un réseau national de Formateurs Ports Propres et Ports Propres Actifs en Biodiversité avec les unions des ports de plaisance des autres régions pour dispenser l'excellence environnementale sur tout le territoire.

L'UPACA œuvre pour que Ports Propres soit développée à l'échelle mondiale.



« 71 ports certifiés Ports Propres, 98% dans la démarche, plus de 40 millions d'Euros d'investissements, 30 ports certifiés Ports Propres Actifs en Biodiversité... »



Remise des certifications Ports Propres lors du 5^e Comité de la Charte à Cavalaire

Supports et outils de sensibilisation

L'UPACA a **CRÉÉ**, ou **CONTRIBUÉ** à de multiples supports pour sensibiliser les usagers des ports au respect de l'environnement.

CRÉATIONS:

- Film Ports Propres « utiliser le point propre »
- Film Ports Propres « utiliser l'aire de carénage »
- Sites Internet Ports Propres et UPACA
- Film « s'engager vers la certification Ports Propres »
- Jeu « Mr BARRACUDA »
- Supports formations Ports Propres

CONTRIBUTIONS:

- Supports campagne Ecogestes Méditerranée
- Clips campagne Ecogestes Méditerranée
- Livret « Cap sur les ports de plaisance »
- MOOC de la FIN « Nautisme durable » (...)



L'UPACA fait le lien avec les associations du Réseau Mer (dont Ecogestes). Voir aussi chaîne YOUTUBE UPACA.



Guides pratiques et modèles éditables

Réponses à la complexité réglementaires ou sujets influençant les ports. L'UPACA a **CRÉÉ**, ou **CONTRIBUÉ** à des guides pratiques, notes et modèles types de documents.

CRÉATIONS:

- Modèle/méthodologie Document unique d'évaluation des risques
- Modèle/méthodologie Registre déchets dangereux
- Modèle/méthodologie Plan de réception et de traitement des déchets
- Modèle/méthodologie Registre public d'accessibilité pour les PMR
- Modèle Plan de Continuité d'Activités (PCA)
- Guide Ports Propres en France
- Guide REP signaux pyrotechniques périmés
- Guide Procédures environnementales dragage
- Méthodologie Procédure navires abandonnés

Note juridique Garanties d'usage

Note Filière de déconstruction des navires

Note Modalités de paiement en capitainerie

CONTRIBUTIONS:

- Guide d'utilisation de la nomenclature des emplois
- Guides nouveaux usages
- Guide AOT
- Processus AFNOR des certifications Ports Propres

TRANSMISSIONS:

- Guide sur la lutte contre les pollutions portuaires
- Guide technique sur les dragages
- Guide sur la restauration écologique (...)



ZOOM SUR LA CHARTE DES PORTS

Depuis 2015, la Charte pour le développement durable des ports de plaisance réunit acteurs, institutions et fédérations gravitant « sur » et « autour » des ports de plaisance. Elle repositionne les ports comme infrastructures stratégiques dans le développement durable des territoires. Les ports engagés font l'objet d'un accompagnement personnalisé par l'UPACA (technique, administratif, demande de subventions). Ils bénéficient de subventions sur de nombreuses thématiques. En 2021, elle évolue pour intégrer LA MODERNISATION DES PORTS DE PLAISANCE (écomobilité, transition énergétique, désimperméabilisation des sols, numérique...). Elle est un outil incitatif et adaptable à chaque port dans un cadre partenarial réactif.

189 OPÉRATIONS, 61 MILLIONS €u D'INVESTISSEMENTS, 10 MILLIONS €u DE SUBVENTIONS, 113 PORTS ENGAGÉS



QR Code pour visionner la Charte



ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS



Promouvoir les actions des ports

Colloque « Les ports, des équipements essentiels à la gestion du territoire »
Rencontre « Plaisance et Nautisme »
Eductours pour les élus (3 sessions)
Comités annuels Charte des Ports
Visites des ports pour les institutions
Journées Legisplaisance
Rencontres IDEAL Co
Colloques de l'accord RAMOGE
Salon Marina High Tech
Remise certifications Ports Propres & Ports Propres Actifs en Biodiversité
Webinaires (charte des ports, Ports Propres, Ports Propres Actifs en Biodiversité
(...))

Représenter les ports de plaisance

Union Européenne
Ministère de la Mer
Fédération Française Ports de Plaisance
Conseil Maritime de Façade
Confédération Nautisme et Plaisance
Assemblée Maritime pour la Croissance Régionale et l'Environnement
Assises nationales nautisme & plaisance
Préfectures et DDTM
Convention annuelle des Maires
Salons Nautiques
Inaugurations sur les ports
Lancement des saisons portuaires
(...)

Échanger entre gestionnaires de port

Assemblée générale de l'UPACA
Journées d'échanges entre ports :

-> Gestion des déchets
-> Sécurité/sûreté dans les ports
-> Dragage
-> AOT
-> Places de port
-> Document unique
-> Plongée dans les ports
-> Marchés publics
-> (...)

Journée d'actualité (dragage, AOT...), Webinaires (végétalisation et désimperméabilisation des ports)

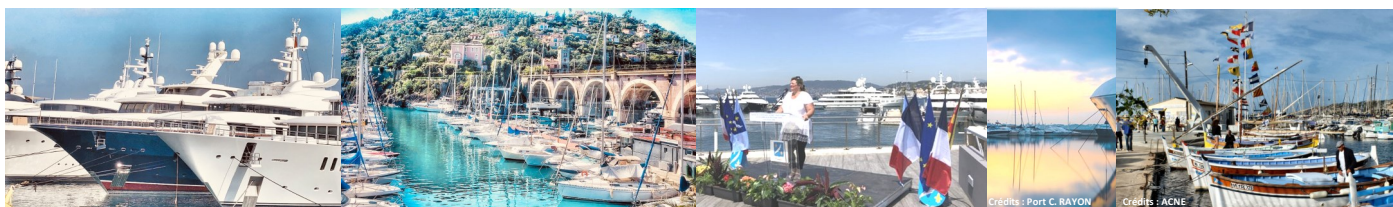
Travaux avec les institutions

Atelier mouillage (DIRM)
Atelier zéro plastique (DREAL)
Travaux avec le CEREMA

Ateliers Natura 2000
Ateliers Région SUD (tourisme, OIR, énergie, écomobilité...)
Plan de relance (Préfecture)
(...)

Présentation entreprises locales

Journées sociétés partenaires de l'UPACA
Catalogue sociétés partenaires



L'UPACA VUE PAR LES PORTS



« L'UPACA pour moi permet à tous les ports de PACA de les fédérer entre eux, de nous mettre en relation et d'utiliser les retours d'expérience de chacun. Elle nous seconde dans nos différentes démarches notamment la Certification Ports Propres La charte des ports de plaisance, l'information permanente pour le suivi juridique et les formations. C'est notre représentant devant nos instances nationales. Enfin c'est toujours un réel plaisir d'avoir un interlocuteur pour répondre à nos questions urgentes »

Jean-Michel PREYNAT - Maître de port à Sanary sur mer

« L'UPACA nous apporte son professionnalisme et ses connaissances au quotidien, elle nous assure une crédibilité dans la gestion de nos ports de plaisance. J'apprécie sa réactivité et la synergie qu'elle a créée entre tous les gestionnaires portuaires. Grâce à elle, les ports de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont acquis une belle notoriété auprès des plaisanciers, des populations et des élus. Elle est devenue un incontournable aussi bien régional que national »

Hervé MOINE - Direction des Ports Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

ZOOM SUR QUELQUES SERVICES

Une question aux autres ports? Une offre d'emploi? Une petite annonce? Une information sur l'espace adhérents du site? Un article de presse à afficher? Un évènement ou une actualité à diffuser? Une meilleure lisibilité de vos actions? Un Conseil, une visite, un accompagnement personnalisé?

CONTACTEZ L'UPACA



Crédits : Port des Heures Claires

« Les pages du site Internet www.upaca.com ont été visitées plus de 65 000 fois »

« Le Président et ses proches collaborateurs, connaisseurs des spécificités locales, participent efficacement au développement et à la promotion des ports de plaisance de la Région SUD. J'ai toujours eu une écoute attentive de la part de l'UPACA, notamment pour les questions relatives à la protection de l'environnement et de la biodiversité »

Michel PERRIN - Directeur du port de Cap d'Ail

« L'UPACA représente notre activité, elle permet de fédérer les ports et d'avoir des actions concertées entre tous les acteurs y gravitant autour. Elle nous apporte des réponses adaptées à nos questions pratiques ou opérationnelles. Elle est très au point sur les actions en matière d'environnement et de développement durable qui sont déterminantes pour notre profession. J'apprécie également la sympathie et la convivialité de son équipe lors de nos échanges »

Dominique REISLER - Direction des ports, ville de Cannes

« Adhérents de l'UPACA depuis fort longtemps, nous leur faisons confiance. Elle nous a permis d'obtenir la Certification Ports Propres et ainsi être exemplaire dans le grand port maritime. Son équipe est vivante, elle nous transmet régulièrement des renseignements, elle nous conseille et nous accompagne, de fait nous agissons sereinement. Nous apprécions le fait de participer à des contributions à l'échelle nationale, voire supérieure. Nous nous sentons au sein d'une communauté, nous n'avons pas l'impression d'être abandonnés »

Richard VOLPE - Président de l'ACNE (Association des Clubs Nautique de l'Estaque)

